



BUDGET 2020

VILLE

Le budget que nous vous proposons s'équilibre à **11 370 949 €** en fonctionnement et **3 887 308 €** en investissement.

Notre budget 2020 est basé sur une augmentation très modérée de **+ 1,37%** des dépenses de fonctionnement par rapport à 2019. Nous allons poursuivre nos efforts de rationalisation, et nous allons continuer la mutualisation avec la Métropole et les autres communes, afin de continuer à faire des économies. La politique d'investissement demeure importante avec des projets d'envergure pour 2020 (Tissages, Mare aux bœufs, ...)

La stratégie financière de la Ville reste donc celle de la maîtrise des dépenses tout en mettant en œuvre un programme d'investissement centré sur l'amélioration du cadre de vie des Caudebécaises et Caudebécais.

L'environnement des collectivités territoriales connaît depuis plusieurs années une mutation qui se poursuivra en 2020 avec la suppression progressive de la taxe d'habitation. Cette réforme concernera en 2020 environ 89% des foyers Caudebecais qui en seront totalement exonérés. L'Etat a annoncé qu'il compensera intégralement cette suppression. Nous sommes favorables à cette réforme bénéfique aux contribuables Caudebécais mais nous resterons vigilants quant au respect des engagements pris par l'Etat vis-à-vis des Communes et de leurs budgets.

Bien que l'environnement des collectivités territoriales soit complexe, **notre choix est de ne pas augmenter les impôts des Caudebécaises et Caudebécais pour la onzième année consécutive** tout en maintenant une offre élevée de service public.

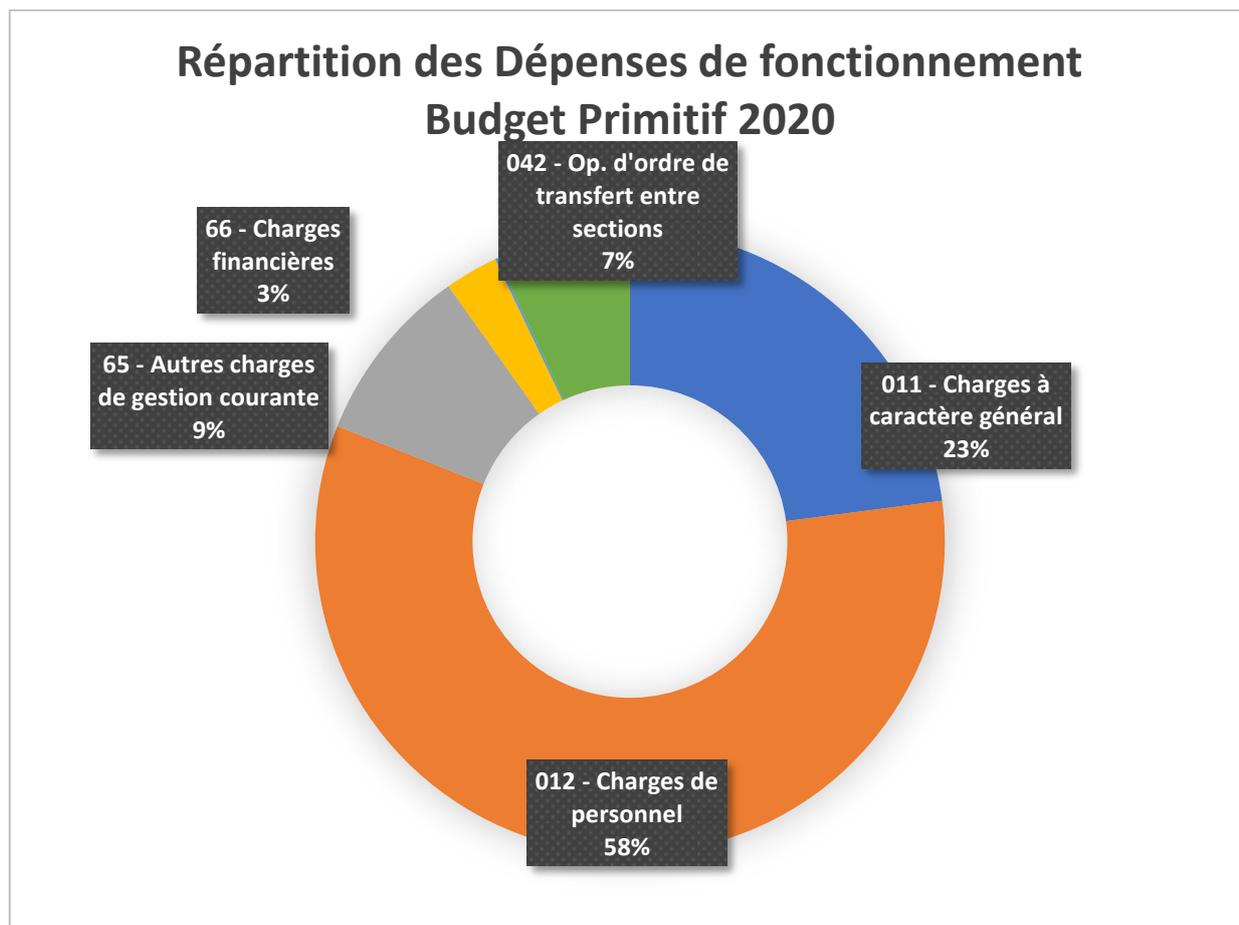
A travers ce budget, nous réaffirmons nos priorités : la jeunesse et l'éducation, le centre-ville, la sécurité, l'environnement et la propreté.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2019 - 2020

Dépenses				
Chapitres	BP 2019	BP 2020	Variation	Ecart
011 - Charges à caractère général	2 563 599	2 605 945	1,65%	42 346
012 - Charges de personnel	6 492 400	6 606 740	1,76%	114 340
65 - Autres charges de gestion courante	998 044	1 046 473	4,85%	48 429
66 - Charges financières	370 000	311 016	-15,94%	-58 984
67 - Charges exceptionnelles	14 750	15 605	5,80%	855
042 - Op. d'ordre de transfert entre sections	778 772	785 170	0,82%	6 398
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	11 217 565	11 370 949	1,37%	153 384

Recettes				
Chapitres	BP 2019	BP 2020	Variation	Ecart
013 - Atténuations de charges	25 000	21 500	-14,00%	-3 500
70 - Produits des services	539 718	529 176	-1,95%	-10 542
73 - Impôts et taxes	7 742 320	7 949 622	2,68%	207 302
74 - Dotations, participations	2 696 100	2 712 948	0,62%	16 848
75 - Autres produits de gestion courante	146 097	156 546	7,15%	10 449
76 - Produits financiers	22 130	0	-100,00%	-22 130
77 - Produits exceptionnels	44 700	0	-100,00%	-44 700
042 - Op. d'ordre de transfert entre sections	1 500	1 157	-22,87%	-343
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	11 217 565	11 370 949	1,37%	153 384

En dépenses :



1) L'éducation : 2 291 665 €.

2 129 404 € en section de fonctionnement et **162 261 €** en investissement, avec notamment :

- Maintien du personnel nécessaire dans les écoles et la restauration scolaire. **(1 385 264 €)**
- Le financement des créneaux de natation pour les élèves. **(52 000 €)**
- 4 classes de découverte en faveur des enfants et des familles des écoles Paul Bert, Amiral Courbet, St Exupéry élémentaire et Victor Hugo **(57 400 €)**
- Travaux dans les écoles **(56 600 €)**
- Achat de matériel divers **(19 710 €)**

2) Le sport et la jeunesse : 1 665 159 €.

1 592 247 € en fonctionnement et **72 912 €** en investissement, pour notamment :

- Continuer à offrir des temps périscolaires de qualité.
- Accorder les moyens nécessaires aux centres de loisirs Corto Maltese, Clin d'Œil et Louise Michel et à la poursuite des camps d'été.
- Entretien de nos nombreux équipements sportifs.
- Subventions de fonctionnement aux clubs pour développer la pratique du sport **(120 750 €)**.
- Bourses « Champions de demain » pour nos jeunes sportifs prometteurs **(2 250€)**.

3) La sécurité et tranquillité publique : 342 852 €.

341 325 € en fonctionnement et **1 527 €** en investissement, dont notamment :

- Maintien d'un service de police de proximité et maintenance des équipements de vidéo-protection.
- La subvention à destination des habitants pour l'équipement en alarmes est reconduite (**3 000 €**).
- Poursuite de la prise en charge des animaux errants (**2 500 €**).

4) La culture : 823 916 €.

801 735 € en fonctionnement et **22 181 €** en investissement, dont notamment :

- Maintien au même niveau des activités en faveur des seniors, notamment pour les plus modestes et isolés.
- Poursuite de l'offre et de l'accès à la culture pour tous grâce au travail de la Médiathèque Boris Vian et de l'espace Bourvil et de sa programmation culturelle.
- Organisation de la fête de la ville qui rencontre chaque année beaucoup de succès : les 16 et 17 mai 2020.
- Organisation de l'anniversaire des 30 ans de l'Espace Bourvil, véritable poumon de notre commune.

5) Interventions sociales, logements et familles : 593 151 €.

Les interventions sont principalement effectuées par le CCAS. La subvention de la ville au CCAS est de **566 200 €**. Les interventions sociales visent notamment à :

- Favoriser l'accès des enfants à la restauration scolaire et aux centres de loisirs.
- Assurer l'accueil des tout petits à la halte-garderie.
- Assurer un service d'aide à domicile pour les personnes âgées.
- La gestion de la résidence autonomie Maurice Ladam.
- Venir en aide aux familles en difficulté.
- Lutter contre l'isolement des familles les plus défavorisées grâce au « projet loisirs famille ».
- Un budget de **3 000 €** est reconduit par le CCAS afin d'aider les administrés, notamment les plus jeunes mais pas uniquement, pour le passage du permis de conduire, selon des critères favorisant les plus modestes et la recherche d'emplois.

6) Administration générale de la collectivité : 6 246 201 €.

4 721 048 € en fonctionnement et **1 525 153 €** en investissement, dont notamment :

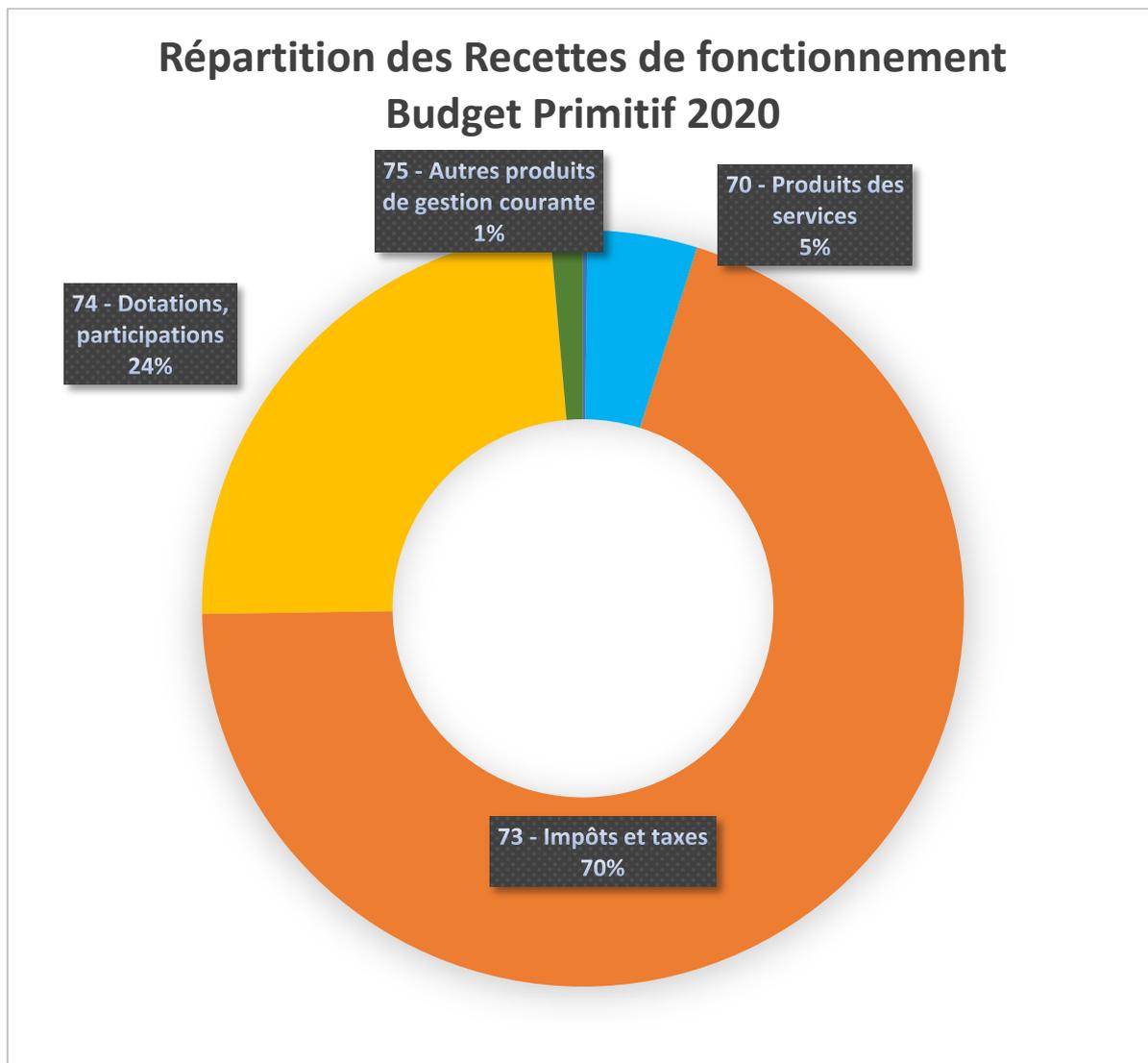
- Ce chapitre comprend le fonctionnement des services administratifs de la ville, des services techniques, la maintenance des bâtiments, la mise à jour du réseau informatique et téléphonique ainsi que le remboursement des emprunts (**1 207 000 €**) et des intérêts (**311 016 €**).
- **14 100 €** sont prévus pour la deuxième tranche d'engazonnement du cimetière.

7) Aménagement et services urbains, environnement : 3 227 304 €.

1 153 338 € en fonctionnement et **2 073 966 €** en investissement, dont notamment :

- Réhabilitation de la friche industrielle des Tissages (**1 475 845 €**)
- Reconstitution des subventions pour la rénovation des façades en centre-ville (**5 000 €**).
- Aménagement de l'Îlot Jules Ferry et construction de logements en accession à la propriété pour favoriser la mixité sociale et continuer la redynamisation du centre-ville.
- Construction de la maison médicale.
- Maintien du budget alloué à la propreté urbaine avec notamment la poursuite de la prestation du passage d'une balayeuse professionnelle dans les rues de la Ville et également du budget pour le fleurissement et l'embellissement de la Ville.
- Réhabilitation du quartier de la Mare aux Bœufs. La rétrocession du quartier est en cours : la Ville reprendra les espaces verts et les espaces de jeux et la Métropole reprendra les voiries et l'éclairage public. Des travaux vont être réalisés sur les voiries et l'éclairage public par LOGEAL et la Métropole pour environ 1,5 millions d'euros et la Ville va réaménager les espaces verts et les terrains de jeux pour un montant d'environ 500 000 euros : déconstruction de l'aire de jeux et aménagement d'un espace familial et déconstruction du terrain multisport et construction d'un terrain neuf.

En recettes :



1) **Impôts et Taxes : 4 883 350 €**

Notamment :

- Les recettes des impôts locaux sont prévues à hauteur de **4 562 850 €**. **Pour la 11^e année consécutive les taux des impôts votés par la Ville n'augmenteront pas en 2020.** La suppression de la taxe d'habitation pour 89% des Caudebécais se poursuivra avec la prise en charge de 100% du montant de cette taxe par l'Etat sur les avis de 2020.
- Les taux de la taxe sur l'électricité restent inchangés en 2020 pour un montant d'environ **170 000 €**.
- Les taxes sur les droits de mutation sont évaluées à **150 500 €**, au regard du marché immobilier actuel.

2) Dotations et participations : 2 712 948 €

- Le concours financier de l'Etat via la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) est estimé à **2 210 936 €** et se décompose comme suit :
 - La Dotation Forfaitaire des Communes sera de **1 493 733 €**, en baisse de **25 267 €** soit - 1,6%.
 - La Dotation de Solidarité Urbaine est évaluée à **641 183 €**, en hausse de **24 183 €** soit + 3,9%.
 - La Dotation Nationale de Péréquation est estimée à **76 020 €**, en hausse de **11 020 €** soit + 16,9%.
- Participation de la CAF pour les accueils de loisirs : **91 000 €**.
- Le fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle est évalué à **70 000 €**.
- Les autres compensations de l'Etat pour les impôts locaux sont estimées à **137 889 €**.

3) Métropole Rouen Normandie : 2 760 380 €

- Les concours de la Métropole, toujours très dynamiques en notre faveur, sont évalués à **2 760 380 €** et se décomposent comme suit :
 - L'attribution de compensation de la Métropole sera équivalente à 2019 soit **1 963 358 €**.
 - La dotation de solidarité communautaire est évaluée à **630 707 €**, en hausse de **46 553 €** soit + 7,9%.
 - Le Fonds National de Péréquation Communal et Intercommunal (FPIC) est estimé à **166 315 €**.

4) Les produits des services : 529 176 €

Les principaux tarifs concernant les centres de loisirs et le périscolaire ainsi que les tarifs culturels resteront identiques en 2020. Concernant la restauration scolaire, la baisse des tarifs (sur les deux premières et quatre dernières tranches) mise en place en septembre 2018 sera maintenue pour un effort financier supplémentaire de **26 500 €** en année pleine. Les montants principaux sont notamment :

- La restauration scolaire : **356 180 €**.
- Les centres de loisirs et le périscolaire : **89 050 €**.
- Les recettes des activités culturelles : **66 340 €**.

A noter que la quasi-totalité des tarifs de la Ville ne seront pas augmentés en 2020.

5) Les autres produits : 156 546 €

Notamment :

- Principalement les locations des cases commerciales et des logements communaux.

6) Les recettes d'investissement : 3 887 308 €

Notamment :

- Le FCTVA est évalué à **220 143 €**
- Les subventions d'équipement sont évaluées à **1 573 165 €**
- Les amortissements : **732 000 €**
- Cessions de terrains : **75 000 €**
- Virement de la section de fonctionnement : **50 000 €**
- Emprunts nouveaux : **1 200 000 €** en inscription budgétaire. L'accroissement de l'endettement serait alors limité à environ **195 000 €**.

Si nos concitoyens nous renouvellent leur confiance au mois de mars, l'action de la municipalité s'articulera à nouveau en 2020 autour des axes prioritaires de notre projet de mandat que sont la jeunesse et l'éducation, le centre-ville, la sécurité, l'environnement et la propreté.

Plusieurs projets structurants pour la Ville sont en cours : travaux de la maison médicale, début des travaux de l'Îlot ferry et la réhabilitation des Tissages,

Dans ce contexte et avec votre soutien, la majorité municipale continuera à se mobiliser pour :

- Une nouvelle fois, ne pas augmenter les taux communaux d'imposition.
- Poursuivre la politique d'investissement pour améliorer la qualité de vie et soutenir l'économie.
- Recourir à l'emprunt de façon responsable.
- Pérenniser et moderniser le service public rendu aux habitants.